

Glossaire des termes techniques

In: Gallia. Tome 59, 2002. pp. 189-194.

Citer ce document / Cite this document :

Bessac Jean-Claude. Glossaire des termes techniques. In: Gallia. Tome 59, 2002. pp. 189-194.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/galia_0016-4119_2002_num_59_1_3105

GLOSSAIRE DES TERMES TECHNIQUES

Jean-Claude BESSAC

ABRÉVIATIONS

adj. : adjectif.

d.s.c. : dénomination utilisée par les spécialistes de la construction.

n.f. : nom féminin.

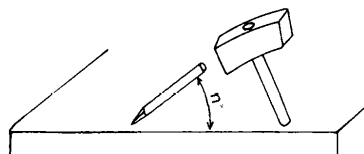
n.m. : nom masculin.

p.p. : participe passé.

v. : verbe.

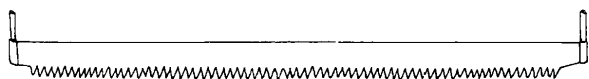
Abatage : n.m. Action consistant à extraire un bloc lors d'une progression essentiellement frontale par rupture de sa face postérieure ; ce terme d'origine minière est particulièrement utilisé dans les exploitations souterraines.

Angle d'attaque (de l'outil) : d.s.c. Orientation du corps de l'outil par rapport à la surface de pierre sur laquelle il agit.



Appareilleur : n.m. Responsable technique des chantiers d'extraction, de taille de pierre et de pose ; il maîtrise en outre parfaitement le dessin et la stéréotomie.

Baleine : n.f. Modèle léger, étroit et rectiligne, de la scie passe-partout, qui est surtout destiné aux sciages obliques ou horizontaux en raison de sa plus grande maniabilité.



Banc (de carrière) : d.s.c. Strate de roche assez résistante et compacte pour que l'on puisse en extraire de la pierre de taille.

Bardage : n.m. Manutention des blocs de pierre.

Barder : v. Pratiquer le bardage.

Bécoin : n.m. Voir emboîture.

Bloc de commande : n.m. Bloc ayant des dimensions précises exigées par le client.

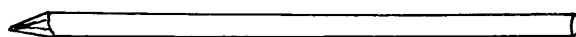
Brasier : n.m. Voir sciure de pierre.

Brayer : n.m. Cordage composé de plusieurs brins, ou brayers, liés ensemble et dont on se sert pour entourer les blocs de pierre afin de les monter.

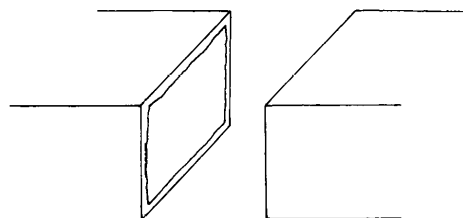
Bretté : p.p., adj. Se dit des outils de taille de pierre qui comportent des dents droites (voir marteau taillant, polka).



Broche : n.f. Outil à percussion posée avec percuteur constitué d'une tige de fer aciéré, forgée en pointe à l'exemple du pic, et qui complète souvent l'action de ce dernier tout en l'affinant.



Cadre d'anathyrose : d.s.c. Surface de contact, plus ou moins large, entre deux pierres contiguës, qui sert à ajuster très précisément les blocs ; elle est constituée d'une à quatre bandes, souvent périmétrales, qui sont mises en léger relief par un creusement central des faces de joint.



Calcin : n.m. Mince et résistant dépôt de carbonate de calcium, semblable à la calcite des grottes ; il se forme à la surface des pierres calcaires à la suite des alternances pluies/ensoleillement.

Calepin : d.s.c. Dessin où sont mentionnées les caractéristiques du bloc final, en particulier ses dimensions, sa nature et sa destination.

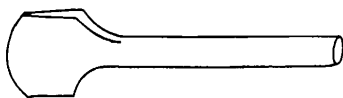
Canevas d'extraction : d.s.c. Mailles du réseau des tranchées d'extraction ; il détermine sur le sol de carrière la position des blocs à extraire en fonction des caractéristiques de la commande et de l'orientation des faiblesses naturelles de la roche.

Chantier d'extraction : d.s.c. Lieu d'extraction, dont l'activité est limitée dans le temps et dans l'espace ; une carrière peut donc connaître successivement, ou simultanément, plusieurs chantiers d'extraction.

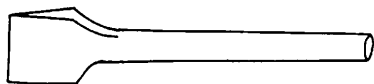
Ciel de carrière : d.s.c. Plafond d'une carrière souterraine.

Ciel ouvert (à) : d.s.c. Carrière exploitée au jour, en fosse ou en tranchée par exemple.

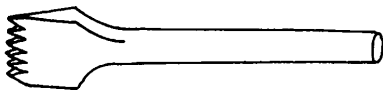
Ciseau à bout rond : d.s.c. Ciseau dont le tranchant est plat, mais plus ou moins convexe ; il est utilisé pour tailler des formes concaves.



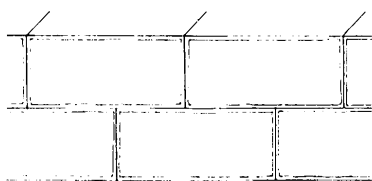
Ciseau droit : d.s.c. Modèle de ciseau le plus commun caractérisé par un tranchant rectiligne.



Ciseau grain d'orge : d.s.c. Outil de taille de pierre proche du ciseau, mais qui comporte plusieurs dents pointues en forme de grain d'orge à la place du tranchant.



Ciselure : n.f. Marge plane et étroite, constituée d'impacts de ciseau qui servent de référence pour la taille et la pose des blocs. Par extension, ce terme peut aussi désigner des impacts de broche lorsqu'ils ont les mêmes disposition et fonction.



Ciselure relevée : d.s.c. Ciselure ornementale très soignée, formée d'impacts de ciseau réguliers, bien parallèles entre eux et perpendiculaires aux arêtes.



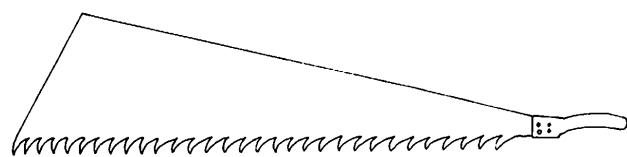
Clivage : n.m. Aptitude de certaines pierres à se cliver facilement dans un sens préférentiel.

Coefficient de taille (ou coefficient des difficultés de taille) : d.s.c. Indice dans l'échelle de difficulté de taille de l'Association française pour la normalisation (AFNOR). Il est gradué de 1 à 14 en progression continue, des pierres les plus faciles à tailler jusqu'aux plus difficiles, dans le cadre des techniques traditionnelles.

Crayon de carrier : d.s.c. : Barre à mine ayant une pointe à une extrémité et un tranchant à l'autre.

Crochet : n.m. 1) Élément actif du tour traditionnel présentant la forme générale d'un ciseau, mais qui peut être forgé de diverses manières : tranchant droit, convexe, pointu. 2) Décor végétal sculpté en saillie qui se retourne pour finir en bourgeon ou en feuillage.

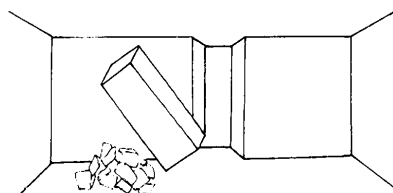
Crocodile : n.m. Scie à pierre tendre, de grande taille, de forme trapézoïdale irrégulière, manipulée par un seul ouvrier ; ses dents sont orientées de manière à ce qu'elles n'agissent qu'en tirant la scie vers soi. Outre au débitage de blocs, elle servait aussi pour réaliser des havages à la fin du XIX^e s. et durant la première moitié du XX^e s.



Découverte (ou découvert) : n.f. Déblais supérieurs inutilisables comme pierre de taille dans une carrière.

Défermage : n.m. 1) Action de défermer. 2) Résultat de cette action.

Défermer : v. Pratiquer une ouverture dans un front de taille, dans un banc de pierre ou dans le fond d'une galerie (dans les carrières souterraines) en extrayant un premier bloc pour pouvoir accéder plus facilement à la face postérieure de ses voisins.

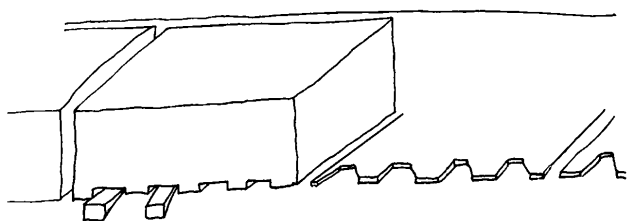


Délit (en) : d.s.c. Pierre sédimentaire mise en œuvre avec ses lits de carrière placés perpendiculairement à leur position de formation géologique en carrière. Une extraction en délit implique que le sens d'exécution du tracé et du creusement des contours d'un bloc pré-déterminé rend obligatoire son emploi en délit. Tel est le cas notamment des fûts monolithes de colonne extraits dans le sens des strates ou des sarcophages extraits verticalement. Cette position peut constituer un défaut selon les catégories de pierres.

Dure (pierre ou roche) : adj. Terme commun pour désigner les qualités de pierres dont la dureté et la résistance correspondent aux indices 8 à 10 de l'échelle de difficulté de taille (normes AFNOR, voir coefficient de taille).

Éléments traces (recherche des) : d.s.c. Méthode consistant à rechercher les composants chimiques des roches qui ne sont représentés qu'à l'état de traces afin de bien caractériser une pierre ou un marbre.

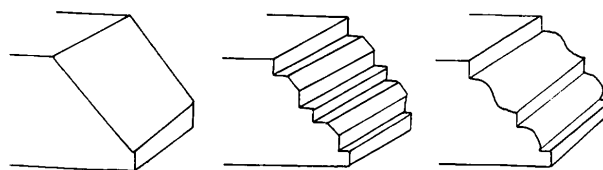
Emboîture : n.f. En carrière, trou creusé spécialement dans la roche pour qu'un coin puisse y être placé et forcé à la masse de manière à provoquer une fracture. Dans certaines régions, notamment en Bourgogne, l'emboîture se dit aussi bécoin.



Encoignure : n.f. En carrière, saignée verticale ou horizontale creusée en « V » sur le côté ou à la base des blocs en cours d'extraction afin d'y placer une série de coins pour provoquer une fracture.

Entamure : n.f. Pierres du premier lit d'une carrière nouvellement exploitée.

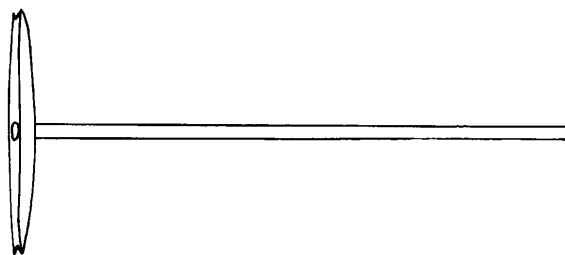
Épannelage : n.m. Procédé d'ébauche des volumes autres que quadrangulaires, qui consiste à approcher leur forme définitive en retranschant du parallélépipède de départ des prismes tangents aux contours de l'élément à tailler.



Épaufrure : n.f. Brèche occasionnée par l'éclat d'une pierre tendre ou demi-ferme (dans le cas d'une pierre dure on parlera d'une écornure).

Équarrissement : n.m. Mise d'équerre plus ou moins précise des faces d'une pierre.

Escoude : n.f. Outil de carrier qui sert à creuser des havages ; sa forme générale rappelle celle d'un pic, mais son corps est plus long et aminci ; ses extrémités actives peuvent être forgées d'une pointe, d'une double dent ou d'un tranchant en fonction de la résistance des pierres et selon les époques.



Ferme (pierre) : adj. Terme commun pour désigner les qualités de pierres de dureté et de résistance moyennes qui correspondent aux indices 6 et 7 de l'échelle de difficulté de taille (normes AFNOR, voir coefficient de taille).

Fil hélicoïdal : d.s.c. Principe d'extraction apparu au XIX^e s. qui consiste à scier les fronts de taille sur plusieurs mètres de hauteur à l'aide d'un fil d'acier composé de deux ou trois torons torsadés qui entraînent de l'abrasif humidifié.

Flambage : n.m. Déformation d'une pièce longue sous l'effet de compression qu'elle subit en bout.

Foret : n.m. Outil agissant sur la pierre par rotation en forant des trous ; pour l'extraction, les forets n'apparaissent que tardivement et sont entraînés par l'air comprimé.

Fosse (extraction, carrière ou exploitation en) : d.s.c. Chantier d'extraction qui progresse essentiellement en profondeur et qui, par conséquent, se trouve limité de tous côtés par des fronts de carrière plus ou moins hauts.

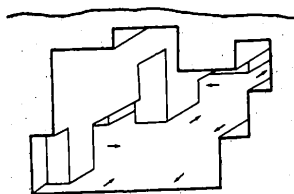
Front de carrière : d.s.c. Paroi rocheuse verticale et assez haute, qui limite l'extrémité d'une carrière ; dans certaines exploitations, notamment dans les carrières souterraines exploitées en galerie, il se confond avec le front de taille ; il est alors parfois nommé façade.

Front de masse : d.s.c. Autre dénomination, moins fréquente, du front de taille.

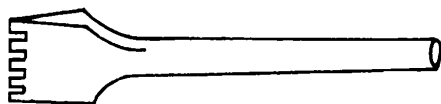
Front de taille : d.s.c. Paroi verticale de roche, qui correspond à un stade donné de la progression horizontale de l'extraction ; sa hauteur est généralement plus faible que celle du front de carrière.

Gabarit : n.m. Plaque de bois ou de métal découpée selon le profil exact des blocs à tailler.

Galerie (extraction en) : d.s.c. Mode d'extraction en carrière souterraine qui consiste à exploiter la roche en creusant des galeries de section plus ou moins forte pouvant constituer parfois de véritables salles.



Gradine : n.m. Outil à percussion posée avec percuteur, proche du ciseau commun, mais dont le tranchant est divisé en un certain nombre de dents rectangulaires.



Granit : n.m. Roche dure et grenue de nature pétrographique quelconque mais susceptible d'être polie.

Granite : n.m. Roche magmatique plutonique grenue contenant essentiellement du quartz, du mica et du feldspath.

Havage : n.m. Opération ou résultat de l'opération qui consiste à creuser dans la roche des entailles très profondes ou des tranchées étroites pour extraire des blocs en carrière.

Joint de stratification : d.s.c. Nette séparation géologique, vide ou remplie de terre, entre deux strates.

Laisse de carrière : d.s.c. Éminence rocheuse artificielle, parfois aussi haute que la roche originelle, limitée de toutes parts par des fronts de taille ou de carrière ; il

s'agit généralement d'une partie de la roche qui comporte des défauts géologiques.

Levage (lever, v.) : n.m. 1) Employé par les carriers pour désigner l'opération de fracture horizontale aux coins de la base d'un bloc déjà isolé verticalement par des havages ; 2) Action de lever ou de hisser une charge telle qu'un bloc.

Litage : n.m. Fait pour une roche de comporter des lits de sédimentation plus ou moins visibles.

Lit d'attente : d.s.c. Face d'une pierre de construction destinée à prendre en charge un nouvel élément.

Lit de carrière : d.s.c. Sens géologique de la sédimentation des pierres.

Lit de pose : d.s.c. Face d'une pierre destinée à reposer contre une autre ou sur un support quelconque, placé au-dessous.

Lithostratigraphie : n.f. Étude des caractères lithostratigraphiques.

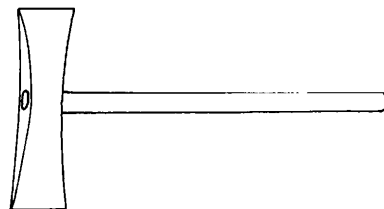
Lithostratigraphique : adj. Fondé sur les différences de nature et sur la séparation des strates indépendamment de leur identification de faciès et sous-faciès géologiques.

Lunette d'emmanchement : d.s.c. Voir œil d'emmanchement.

Marque glyptographique : n.f. Voir marque lapidaire.

Marque lapidaire : n.f. Signe, lettre, chiffre ou dessin qui est incisé ou gravé sur la roche pour diverses raisons.

Marteau taillant : n.m. Outil à percussion lancée, muni de deux tranchants droits, parallèles au manche, et servant aux carriers à régulariser sommairement les blocs bruts d'extraction et aux tailleurs de pierre à aplanir définitivement les faces.



Massette : n.f. Petite masse de tailleur de pierre, qui se manie d'une seule main, contrairement à la masse de carrier.

Mise en œuvre : d.s.c. Dans le contexte du bâtiment, la mise en œuvre des pierres correspond à leur pose dans

l'édifice et non aux opérations qui précèdent cette étape de la construction.

Modulaire : adj. Déterminé par un module.

Module : n.m. En carrière, mesure, ou ensemble de dimensions conventionnelles, généralement approximatives, qui définissent les éléments à extraire pour pouvoir les tailler et les poser en série sans définir à l'avance leur place précise dans la construction.

Mortaisoir : n.m. Outil à percussion lancée muni de deux tranchants très étroits et perpendiculaires à son manche ; il sert en général à creuser des mortaises et, plus spécialement dans les carrières, des emboîtures et des encoignures.



Mort-terrain : n.m. Synonyme de découverte lorsque cet ensemble de terrain est totalement inutilisable.

Œil d'emmanchement : d.s.c. Trou pratiqué dans la masse métallique d'un outil à percussion lancée (pic, escoude, mortaisoir, etc.) ou d'un percuteur (massette, masse) pour y fixer le manche ; se dit aussi lunette d'emmanchement.

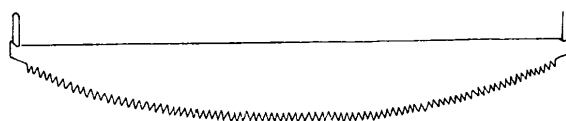
Œuvre (en) : d.s.c. Sur place dans les murs, une fois les pierres posées, ou au cours de leur pose.

Palier (extraction en) : d.s.c. Mode d'exploitation qui consiste à extraire simultanément, ou successivement, sur plusieurs niveaux de sol de carrière de manière à multiplier les équipes ou/et à accéder à plusieurs qualités de strates en même temps ; l'extraction en palier peut être combinée avec d'autres méthodes : en fosse, en galerie, en tranchée, etc.

Passé : n.f. Suite d'impacts alignés les uns à la suite des autres dans le cadre d'un geste cyclique comme le creusement d'un havage à l'escoude ; dans cette opération il est généralement nécessaire d'effectuer au moins deux passes côte à côte pour que l'outil ne se coince pas dans la tranchée d'extraction.

Passée : n.f. Tranchée étroite, horizontale ou verticale, pratiquée pour l'extraction de certaines pierres afin de faciliter le découpage des blocs. Dans certaines régions, ce terme est utilisé pour désigner un havage.

Passé-partout : n.m. Modèle de scie à pierre tendre en forme de segment de cercle, pourvu de dents du côté courbe et qui est actionné par deux ouvriers.



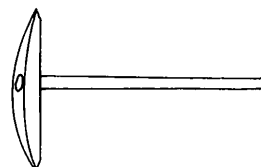
Paumelle : n.f. Plaquette de bois ou de fer placée entre le coin de fer et la roche pour le caler et mieux répartir sa force.

Percussion (mode) : d.s.c. Classement anthropologique du mode d'action des outils ; dans le travail de la pierre on distingue : la percussion lancée (outils généralement munis d'un manche comme le pic ou l'escoude), la percussion posée avec percuteur (ex. la broche), la percussion posée sans percuteur (ex. la scie).

Pic de carrier : n.m. Pic à double pointe pyramidale, qui sert parfois à une première ébauche des pierres fermes et dures en carrière, et surtout à l'extraction des blocs lorsque des outils plus spécifiques ne sont pas employés.



Pic (ou pique) de tailleur de pierre : d.s.c. Pic légèrement arqué, souvent plus trapu que le précédent, mais un peu moins lourd, et muni également de deux pointes pyramidales ; il sert à ébaucher des blocs et à l'approche préliminaire des formes en sculpture monumentale.



Pied d'œuvre (à) : d.s.c. Avant que l'élément ne soit mis en œuvre, c'est-à-dire souvent au pied du mur ou sur un chantier très proche, autre que celui d'extraction.

Pierre de taille : d.s.c. Pierre destinée à une œuvre appareillée ou déjà employée dans celle-ci.

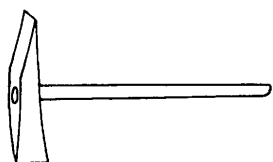
Pierruche : n.m. Voir sciure de pierre.

Pince de carrier : n.f. Barre de fer aplatie par un bout légèrement replié dont on se sert comme levier.

Piquetage : n.m. Martelage ponctuel et linéaire d'une paroi rocheuse avec un outil.

Poche karstique : d.s.c. Défaut de la roche constitué par une petite cavité, vide ou remplie de terre, et généralement creusée par l'eau.

Polka : n.f. Outil à percussion lancée muni de deux tranchants droits, l'un parallèle au manche, l'autre perpendiculaire, et qui joue quasiment le même rôle que le marteau taillant.



Ravalement (ou taille au) : d.s.c. 1) Taille des parements, des moulures et du décor, pratiquée de haut en bas sur un ouvrage déjà construit, à partir de surfaces brutes ou sommairement ébauchées. 2) Ravivage et nettoyage des façades anciennes.

Recoupe : n.f. Voir sciure de pierre.

Roche-mère : d.s.c. Roche plus ou moins massive et homogène, que l'on trouve habituellement au-dessous de la couche superficielle fragmentée, qui constitue la découverte.

Roche ornementale : d.s.c. Toutes les pierres essentiellement utilisées pour leurs qualités décoratives propres et qui souvent prennent le poli (marbres, granits, certains calcaires durs ou froids, porphyres, etc.) ; une pierre considérée comme commune dans une région où elle est très abondante, tels les granites en Bretagne, pourra être employée ailleurs comme roche ornementale.

Saignée : n.f. Entaille, oblique ou perpendiculaire à la surface de la roche, de profondeur réduite et généralement creusée en « V » ; les encoignures constituent une sorte de saignée spécifique.

Sciure de pierre : d.s.c. Fins déchets de roche, souvent pulvérulents, qui résultent du sciage des pierres tendres. Par extension, on nomme ainsi tous les fins déchets de pierre, même s'ils sont produits par d'autres outils. Selon les régions, ces déchets sont dénommés pierruche (région parisienne et Pays de la Loire), brasier (Provence), recoupe (nord de la France).

Sol de carrière : d.s.c. Aire du chantier d'extraction plus ou moins étendue, souvent constituée de plusieurs paliers, plans et proches de l'horizontale, qui servent temporairement de sol de circulation avant que l'exploitation s'approfondisse.

Sous-main : n.m. Trait de sciage pratiqué horizontalement dans un morceau de pierre.

Stéréotomie : n.f. Méthode de coupe et d'assemblage des bois, et surtout des pierres, qui fait appel à la géométrie descriptive ; en l'absence de cette particularité on ne doit pas utiliser ce terme.

Strate : n.f. Couche de roche plus ou moins distincte de la masse du substrat. En carrière les strates bien nettes sont dénommées bancs.

Stratification : n.f. Disposition des bancs de carrière ou des variétés de pierre par couches superposées.

Taillant : n.m. Abréviation de marteau taillant, voir ce mot.

Tendre (pierre ou roche) : d.s.c. Terme commun pour désigner les qualités de pierres de dureté et de résistance faibles, qui correspondent aux indices 2 et 3 de l'échelle de difficulté de taille (normes AFNOR).

Tirer (une pierre) : d.s.c. Les carriers emploient parfois ce verbe à la place d'extraire.

Toit (de la roche) : d.s.c. Partie supérieure d'une roche massive que l'on rencontre d'habitude au-dessous de la couche de découverte.

Trace : n. f. 1) Marque ou meurtrissure qui est laissée par l'outil sur la pierre. 2) Dénomination régionale de l'escoude. 3) Dénomination régionale de la tranchée étroite qui est produite par l'escoude.

Tranche : n.m. 1) Grande dalle de pierre brute de débitage. 2) En carrière souterraine, havage qui est creusé généralement à l'aide d'un outil composé d'une longue et lourde barre de fer tranchante à ses extrémités (aiguille ou lance) ; on l'actionne en s'aidant soit d'un support (type diabolo) fixé sur le front, soit d'une corde accrochée en ciel de carrière.

Tranchée (extraction en) : d.s.c. Mode d'extraction à ciel ouvert qui se développe essentiellement selon un plan en tranchée unique ou multiple.

Tuf : n.m. 1) Roche volcanique tendre et légère. 2) Pierre calcaire vacuolaire, souvent de formation récente, tendre à l'extraction, mais qui peut durcir assez fortement ensuite ; elle est aussi dénommée travertin.

Tuffeau : n.m. Catégorie de calcaire tendre et souvent crayeux, mais qui contient parfois des grains de quartz ou des débris de coquilles.